



SERVICES

## Compte citoyen

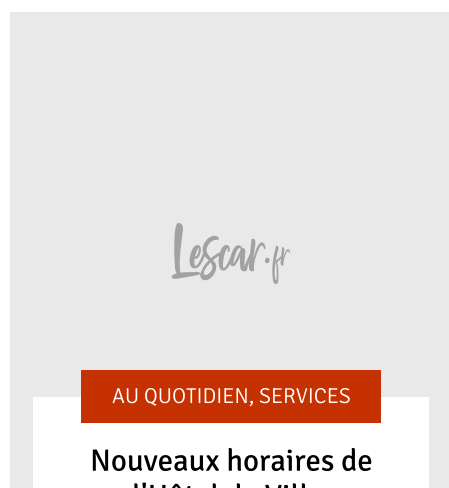
Pour vous inscrire aux activités municipales, il vous faut créer un compte citoyen.

Publié le 26 août 2020

Pour créer votre compte citoyen il vous faut compléter différents documents :

- > La fiche de renseignements de l'année en cours : [ici](#).
- > La fiche individuelle : [ici](#).
- > Le droit à l'image : [ici](#).
- > Le mandat SEPA, si vous faites le choix du prélèvement automatique : [ici](#).

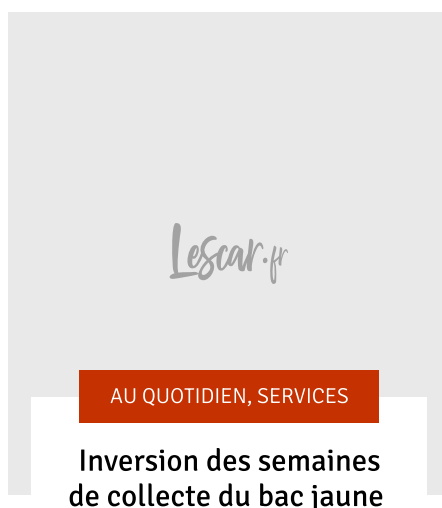
## VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR



Lescar.fr

AU QUOTIDIEN, SERVICES

**Nouveaux horaires de l'Hôtel de Ville**



Lescar.fr

AU QUOTIDIEN, SERVICES

**Inversion des semaines de collecte du bac jaune**



### Hôtel de ville

Allée du Bois  
d'Ariste  
64230 Lescar  
05 59 81 57 00

### HORAIRES :

Lundi au Vendredi de 8h30  
à 12h et de 13h30 à 17h